



BUDGET 2016

CHERS CONCITOYENS,

C'est avec grand plaisir qu'au nom du conseil municipal, je vous présente le budget 2016 de la Ville de Candiac qui a été adopté lors d'une séance spéciale le 7 décembre dernier. Ce budget s'établit à 41 299 100 \$, une augmentation de 1 776 500 \$ comparativement à 2015. D'autre part, nous présentons un nouveau rôle triennal d'évaluation pour les années 2016, 2017 et 2018.

Les augmentations de 2016 sont principalement attribuables au maintien du haut niveau de services aux citoyens, aux effectifs reliés aux deux développements résidentiels majeurs ainsi qu'aux différentes quotes-parts, dont la Communauté métropolitaine de Montréal, la Régie d'assainissement des eaux du Bassin de Laprairie et la Régie de police Roussillon qui, à elles seules, représentent 21 % du budget.

NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION

Nous avons déposé le nouveau rôle triennal d'évaluation foncière pour les années 2016, 2017 et 2018. Ainsi, l'évaluation moyenne d'une maison passe de 363 280 \$ à 398 700 \$. Toutefois, afin de limiter l'augmentation de taxes malgré une hausse générale de l'évaluation des maisons, nous avons révisé à la baisse le taux d'imposition à 0,624 \$ du 100 \$ d'évaluation, soit 0,038 \$ de moins que l'ancien taux. L'augmentation pour un immeuble résidentiel de valeur moyenne est de 2,9 %. C'est ainsi que 73 % des propriétaires de résidences verront leur compte de taxes diminuer ou subir une hausse inférieure à 200 \$.

Les enjeux auxquels nous faisons face demeurent nombreux mais notre priorité reste : offrir la meilleure qualité de services à nos citoyens tout en respectant leur capacité de payer. Nous avons utilisé tous les mécanismes de gestion pertinents, car nous avons voulu établir un budget réaliste tout en maintenant le niveau de

services auxquels nous avons habitués nos concitoyens. Nous avons dû reporter certains projets et nous utiliserons judicieusement une subvention de 6 M \$ en provenance du programme TECQ (taxe sur l'essence Canada-Québec) 2015-2018 pour maintenir le niveau de qualité de nos infrastructures.

CANDIAC, OUVERTE SUR L'AVENIR

La mise en branle, dès 2016, de deux projets résidentiels d'envergure, soit le TOD (Transit-oriented Development) de la gare et le site Montcalm, qui prévoit une résidence pour retraités, a grandement guidé nos réflexions sur l'avenir que nous souhaitons pour Candiac. Nous pensons avoir tout mis en oeuvre pour faire de Candiac une ville moderne, visionnaire et préoccupée par les grands enjeux de l'heure, dont l'environnement et le transport actif. Tel était notre engagement lors de la diffusion de notre *Plan stratégique de développement 2014-2029*.

Un mot, en terminant, pour remercier sincèrement les employés municipaux. Nous avons le privilège de pouvoir compter sur des cols bleus, cols blancs et cadres dédiés, imaginatifs et fiers. Leur apport est directement relié à la qualité de vie dont profite chacun d'entre nous.

En ce début d'année, permettez-moi de vous offrir, en mon nom et en celui de tous les membres du conseil municipal, mes meilleurs vœux pour une année 2016 qui saura combler, je le souhaite, vos désirs les plus chers.

Le maire,

Normand Dyotte



CHARGE FISCALE MOYENNE 2016

POUR UN IMMEUBLE RÉSIDENTIEL D'UNE VALEUR MOYENNE

BUDGET 2016

BUDGET 2015

ÉVALUATION D'UNE RÉSIDENCE MOYENNE D'UN LOGEMENT

Évaluation d'une résidence moyenne d'un logement	398 700 \$	363 280 \$
Taxe foncière générale - Taux du 100 \$ d'évaluation	0,624 \$	0,662 \$
Taxe foncière générale pour une évaluation moyenne non uniformisée	2 488 \$	2 405 \$
Augmentation de la taxe foncière	(3,5%) 83 \$	

COMPENSATIONS ET TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX RÉSIDENTIELS

(MONTANT FIXE PAR UNITÉ DE LOGEMENT)

Eau	170 \$	170 \$
Eau - piscine	50 \$	50 \$
Matières résiduelles	260 \$	260 \$

Total des tarifs pour une résidence d'un logement **480 \$** **480 \$**

CHARGE FISCALE MOYENNE

(pour une résidence d'un logement excluant les taxes de répartitions locales)..... **2 968 \$** **2 885 \$**

AUGMENTATION ANNUELLE (2,9%) **83 \$**

La valeur moyenne d'un immeuble résidentiel au dernier dépôt de rôle était de 327 600 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI)

Le PTI est un plan d'investissement qui met en perspective la réalisation de nouveaux projets d'investissements et qui assure le maintien et la qualité des actifs municipaux. **Au cours des trois prochaines années, Candiak prévoit investir plus de 100 M \$, dont 27 M \$ en 2016.** Plusieurs de ces investissements se feront en collaboration avec des partenaires ou grâce à des subventions.

Par ailleurs, ce programme est un outil de planification qui n'entraîne nullement l'obligation de réaliser les projets énoncés. Chacun devra d'abord être soumis au conseil pour adoption.

POUR 2016, VOICI LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS PRÉVUS:

Projets de développement

PPU (plan particulier d'urbanisme) Montcalm
TOD (Transit-oriented Development) de la gare

Réfection d'infrastructures

place Hamilton
place Halifax

Usine de filtration et réseau intermunicipal d'aqueduc

début de la mise aux normes de l'usine

Parcs et espaces verts

réaménagement du parc Mermoz
réaménagement du parc Jason (en 2 phases)

Bâtiments et édifices

mise à niveau de divers bâtiments
analyse de projets : centre aquatique et caserne

NOTE

Ce dépliant est un document d'information et en aucun cas, il ne saurait remplacer le texte du règlement qu'il résume. Pour plus de détails, vous pouvez consulter le règlement # 1345, disponible à l'hôtel de ville. Seul le texte dudit règlement a une valeur légale.

BUDGET 2016 est une publication de la Ville de Candiak, livrée par Postes Canada en janvier 2016.

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Tirage : 8 200 copies

www.candiac.ca

finances@ville.candiac.qc.ca

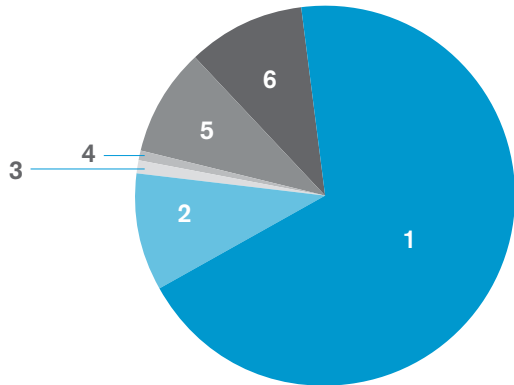
REVENUS

- 1. Taxes sur la valeur foncière :28 462 100 \$69%
- 2. Taxes sur une autre base :4 368 000 \$10%

Total des taxes :32 830,100 \$ — 79%

- 3. Paiements tenant lieu de taxes :305 100 \$1%
- 4. Transferts gouvernementaux :309 800 \$1%
- 5. Services rendus aux organismes municipaux...3 734 600 \$9%
- 6. Autres revenus :4 119 500 \$10%

Total :41 299 100 \$ — 100%



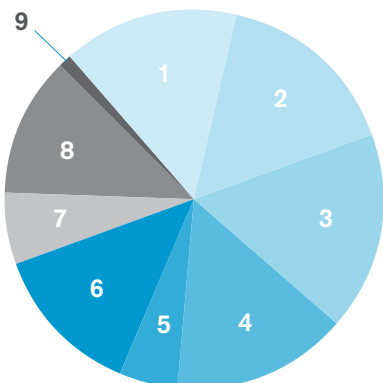
DÉPENSES

- 1. Administration générale..... 6 164 000 \$15%
- 2. Sécurité publique..... 6 808 800 \$...16%
- 3. Transport (travaux publics) 7 155 600 \$..17%
- 4. Hygiène du milieu..... 6 194 300 \$..15%
- 5. Aménagement, urbanisme et développement 2 161 700 \$..... 5%
- 6. Loisirs et culture 5 168 200 \$...13%

Total des services municipaux :33 652 600 \$ — 81%

- 7. Service de la dette
Frais de financement 2 409 400 \$ 6%
- 8. Service de la dette
Remboursement de la dette à long terme..... 4 944 200 \$..12%
- 9. Affectations
(Fonds de roulement+Affectations surplus)..... 292 900 \$ 1%

Total : 41 299 100 \$ — 100%



TAUX DE TAXES

TAUX DE TAXES FONCIÈRES DU 100 \$ D'ÉVALUATION

2016 2015

Taux de base (résidentiel)	0,624 \$	0,662 \$
Répartitions générales	0,388 \$	0,409 \$
Assainissement des eaux usées	0,021 \$	0,019 \$
Transport en commun	0,078 \$	0,086 \$
Communauté Métropolitaine de Montréal.....	0,015 \$	0,016 \$
Régie intermunicipale de police Roussillon	0,122 \$	0,132 \$
Six logements et plus	0,624 \$	0,662 \$
Terrains vagues desservis	1,248 \$	1,324 \$
Commercial	1,979 \$	2,12 \$
Industriel	1,939 \$	2,08 \$
Agricole	0,624 \$	0,662 \$

TARIFS EAU ET MATIÈRES RÉSIDUELLES

2016 2015

RÉSIDENTIEL

Eau – unifamiliale et condo.....	170 \$	170 \$
Eau - multifamiliale	170 \$	161,50 \$
Eau - piscine.....	50 \$	50 \$
Matières résiduelles	260 \$	260 \$

COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Eau/local	170 \$	170 \$
-----------------	--------------	--------

NOUVEAU RÔLE

QUESTIONS SUR VOTRE ÉVALUATION FONCIÈRE ?

Sur votre compte de taxes, joint à ce dépliant, vous pouvez constater la nouvelle évaluation foncière de votre propriété, suite au nouveau rôle triennal 2016-2017-2018. Cette nouvelle valeur, **fixée selon le marché au 1^{er} juillet 2014**, sert de base d'imposition pour les taxes foncières municipales et scolaires en date du 1^{er} janvier 2016. De plus, une distinction est faite entre la valeur de votre terrain et celle de votre résidence; il est possible que la valeur de votre terrain versus celle de votre résidence soit différente des rôles d'évaluation antérieurs. Cette variation est le résultat de l'application de nouveaux principes d'évaluation déterminés par le gouvernement du Québec. Cette répartition est effectuée pour des considérations légales et n'a pas d'impact sur le calcul des taxes municipales. Votre attention doit porter sur la valeur globale de votre propriété puisque c'est elle qui sert au calcul de votre impôt foncier.

Si vous avez des questions sur la nouvelle évaluation de votre propriété, nous vous invitons à communiquer avec le Service des finances au 450 444-6000 ou à transmettre un courriel à finances@ville.candiac.qc.ca



RÔLE D'ÉVALUATION... À 1 CLIC

Vous pouvez consulter, sur notre site Web, le rôle d'évaluation des résidences de Candiac. Il suffit d'aller sur Services en ligne du candiac.ca et de cliquer sur *Rôle d'évaluation*.

DEAR FELLOW CITIZENS,

On behalf of the Municipal Council, it is with great pleasure that I present to you the City of Candiac 2016 budget, adopted last December 7th during a special council meeting. The budget is set at \$41,299.100, an increase of \$1,776.500\$ compared to 2015. In addition, we present a new three-year assessment role for 2016, 2017 and 2018.

Increases for 2016 are driven primarily by our will to maintain a high level of service to our citizens, to support the workforce involved in both major residential developments and to meet the various quotas to organizations such as the *Communauté métropolitaine de Montréal*, the *Régie d'assainissement des eaux du Bassin de Laprairie* and the *Régie de police Roussillon*, which alone constitute 21% of the budget.

NEW ASSESSMENT ROLL

With the new assessment role for the upcoming three years, the average value of a property will increase to \$398,700, from \$363,280. Nevertheless, in order to limit the tax increase, despite the general increase in home assessments, we have lowered the rate at \$0.624 per \$100 of valuation, representing a decrease of \$0.038 from the previous rate. The increase for a residence of average value is of 2,9%. Therefore, 73 % of property owners will see a reduction on their tax invoice or an increase of less than \$200.

As we face numerous challenges, our priority remains the same: to provide the highest standards of service to our citizens, while respecting their ability to pay. We have utilized all relevant management mechanisms, in order to set a realistic budget that takes into account our goal of maintaining the same level of service to which our fellow citizens have been accustomed. We did have to postpone certain projects but we will wisely use the \$6M grant received through the 2015-2018 TECQ program (taxe sur l'essence Canada-Québec) to maintain the quality level of our infrastructures.

CANDIAC, OPEN TO THE FUTURE

The setting in motion of two mega residential projects as early as 2016, namely the transit-oriented development (TOD) around the commuter rail station and the Montcalm site next to the park-and-ride, which plans to host a retirement home, have greatly contributed to our reflection of the future we want for Candiac. We believe we have made every effort to make Candiac a modern and visionary city, dedicated to the challenges we face today, specifically with issues concerning the environment and active transportation. Such was our commitment when introducing our 2014-2029 Development Strategic Plan.

Finally, I would like to sincerely thank municipal employees. We have the privilege to be able to rely on dedicated, imaginative and proud blue-collar, white-collar and management workers. Their contribution is directly linked to the quality of life enjoyed by each and every one of us.

As a new year begins, allow me to express, along with all members of the Municipal Council, my best wishes for 2016, a year that we hope will fulfill your every wish

Your mayor,

Normand Dytte

QUAND DOIS-JE PAYER MES TAXES ?

Pour un compte de taxes de 300 \$ ou moins

- un seul versement : 11 février 2016

Pour un compte de taxes de 301 \$ et plus

- 1^{er} versement : le 11 février 2016
- 2^{ème} versement : le 9 juin 2016*

* Il n'y aura pas de rappel pour le 2^{ème} versement. Ainsi, afin d'éviter les frais d'intérêts et les pénalités de retard, nous vous suggérons d'utiliser les paiements en ligne et de programmer le 2^{ème} paiement de taxe ou de joindre au 1^{er} paiement un chèque postdaté pour le 2^{ème} versement.

COMMENT PUIS-JE PAYER MES TAXES ?

Par votre institution bancaire :

Au comptoir, au guichet automatique ou via leur site Internet. Pour chaque paiement, vous devez inscrire comme numéro de référence le numéro de matricule (en haut à droite sur le coupon d'échéance). Prévoir un délai de traitement suffisant par votre institution financière afin que la date d'échéance soit respectée.

Important changement pour les paiements en ligne

Suite à l'implantation d'un nouveau logiciel de perception, les citoyens payant déjà leur compte de taxes en ligne devront rajouter à nouveau Ville de Candiac à leurs choix de créance ainsi que le numéro de matricule de 18 caractères numériques.

Par la poste :

Faites parvenir vos chèques et coupons détachables à :
Ville de Candiac
a/s Service des finances
100, boulevard Montcalm nord
Candiac, J5R 3L8

En personne :

À l'hôtel de ville. Argent comptant, chèque ou carte de débit bancaire.

Heures d'ouverture :

Du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30 (fermé de 12 h à 13 h)
Le vendredi, de 8 h 30 à 13 h 00

Vous pouvez aussi, en tout temps, glisser une enveloppe contenant vos chèques et coupons détachables dans la chute à courrier située à l'entrée principale de l'hôtel de ville.

Par votre créancier hypothécaire :

Si vos taxes sont payées par votre créancier hypothécaire, assurez-vous auprès de celui-ci que les paiements seront effectués au plus tard à la date d'échéance. Vous devez leur transmettre une copie de votre compte de taxes.

QUE FAIRE SI J'AI DÉJÀ VENDU MA PROPRIÉTÉ ?

Si vous n'étiez plus propriétaire au 31 décembre 2015, vous devez nous retourner ce compte de taxes le plus tôt possible à l'hôtel de ville, à l'attention du Service des finances.

MES TAXES SONT-ELLES DÉDUCTIBLES D'IMPÔT ?

Il se peut que vous puissiez bénéficier d'un crédit d'impôt. Veuillez conserver votre compte de taxe ou une copie que vous pourrez utiliser dans la préparation de votre déclaration d'impôt puisque aucun reçu ne sera émis.

